COVID-19 (Copie)

Communiqué de Monsieur Étienne GUYOT,

Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne

Téléchargez l' attestation de sortie Couvre-feu ICI

Point épidémiologique du 11 janvier 2021

Liste des centres de vaccination COVID

Pour mémoire, l'évolution de la situation sanitaire s'appuie principalement sur l'appréciation du profil épidémiologique de chaque territoire suite à l'analyse de 3 indicateurs produits par Santé publique France :
- Le taux d'incidence : le nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants.
- Le taux d'incidence chez les personnes âgées : le nombre de cas pour 100 000 habitants chez les plus de 65 ans, sur 7 jours glissants.
- La part des patients COVID dans les réanimations : le nombre de patients COVID+ sur le nombre total de lits occupés en réanimation.

Actualité juridique et réglementaire
L'état d'urgence sanitaire est prorogé jusqu'au 16 février 2021 inclus.
Vous trouverez, sur le lien suivant, la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042520662

Application "TousAntiCovid"

L'application **"*TousAntiCovid*"** permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie. C'est un geste barrière supplémentaire que l'on active dans tous les moments où on doit redoubler de vigilance : au restaurant, à la cantine, quand on participe à un évènement professionnel, quand il y a un risque que tout le monde ne respecte pas les autres gestes barrières.
"*TousAntiCovid*" vient compléter l'action des médecins et de l'Assurance maladie, visant à contenir la propagation du virus en stoppant au plus vite les chaînes de contamination.
Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible.

Elle permet aussi de rester informé sur l'évolution de l'épidémie et sur la conduite à tenir et ainsi de rester vigilant et d'adopter les bons gestes.
Elle permet d'avoir accès facilement aux autres outils à la disposition des citoyens souhaitant être acteur de la lutte contre l'épidémie : *DepistageCovid* qui donne la carte des laboratoires à proximité et les temps d'attente, ainsi que *MesConseilsCovid* qui permet d'avoir des conseils personnalisés pour se protéger et protéger les autres.
L'installation de l'application "TousAntiCovid" se fait sur la base du volontariat. Toute personne est prise en charge même si elle choisit de ne pas utiliser l'application.
Vous trouverez des éléments complémentaires sur cette application sur le lien suivant : https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tousanticovid et pouvez télécharger l'application sur l'Apple Store et le Google Play : bonjour.tousanticovid.gouv.fr/

Arbre décisionnel "ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?"

Dans le cadre du rebond épidémique, vous trouverez sur le site internet du Ministère des Solidarités et de la Santé une infographie sur la conduite à tenir en cas de symptômes ou de suspicion de contamination au Covid-19 : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_quel_comportement_adopter_-_isolement_test_que_faire.pdf

Cas contact, symptômes ou test PCR, il n'est pas évident de savoir quoi faire.

Vous pouvez obtenir des conseils personnalisés et à jour sur le Covid-19 en France sur le site https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/#introduction
La liste actualisée des **lieux de prélèvements sur le département de la Haute-Garonne** est disponible : https://www.occitanie.ars.sante.fr/lieux-de-prelevements-covid-en-occitanie

Dispositif de suivi de crise en préfecture

Dans cette phase de rebond épidémique, le dispositif de suivi de crise évolue: des réunions sont organisées dès cette semaine entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.
Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).
Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

---

Les dispositifs d'alerte contre les violences intrafamiliales

Vous trouverez les informations sur le site internet suivant : http://www.haute-garonne.gouv.fr/Actualites/Confinement-et-femmes-victimes-de-violences

---

Solidarité Numérique

Le Sicoval vient de mettre en ligne une **plateforme publique** qui met en relation plus de 1200 médiateurs numériques pour vous accompagner sur les démarches. Pour les personnes plus autonomes + de 50 tutos sont proposées sur tous les sujets.

https://solidarite-numerique.fr/

Un numéro vert est disponible pour aller plus loin : 01 70 772 372

N’hésitez pas à regarder cette **plateforme qui aide, accompagne, aiguille** les usagers dans **l’utilisation du numérique** ou pour réaliser des démarches en ligne. **C’est très intéressant ! alors transmettez ce lien si vous pensez que cela peut être utile.**

Si j'ai des symptômes qui me font penser au COVID-19 :

	En cas de fièvre, toux, gêne respiratoire, douleur thoracique et en présence de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant qui vous redirigera vers le centre de regroupement. Respecter les consignes (gestes barrière, attente à l'extérieur, chacun son tour, etc…)
	En cas de symptômes plus aigus, notamment une détresse respiratoire, contacter le 15.
	Pour tout renseignement non médical, un numéro vert répond à vos questions **sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, Appel gratuit, 24h/24 et 7j/7 : 0800 130 000**

- Pour tous les autres motifs de consultation, se rendre chez son médecin traitant qui reste ouvert ou qui donnera des consignes.
  - Pour tout renseignement lié à la prise d'un médicament, le Centre Régional de PharmacoVigilance (CRPV) et d’information sur le médicament du CHU de Toulouse vous répond du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au 05 61 25 51 12

Communiqué du Sicoval

Voici un lien vers le site internet du Sicoval https://www.sicoval.fr/fr/actualites/epidemie-de-coronavirus.html où vous trouverez les mesures mises en place par le Sicoval compte-tenu de la situation liée au Coronavirus.
Découvrez les **producteurs locaux** et commerçants de proximité qui s'organisent pour vous livrer à manger : https://solidarite-occitanie-alimentation.fr/